

Les conseillers municipaux de la liste Mirande pour Toutes et Tous

Contact : Pierre WIART 06 77 79 81 29

Communiqué de presse

16 décembre 2009

« VOISINS VIGILANTS » c'est non ! des divergences importantes sur la Forme et sur le Fond

1 / inacceptable sur la forme !

Les élus de l'opposition au conseil municipal de MIRANDE, ont découvert l'opération « voisins vigilants » par voie de presse. Aucune information n'a été donnée, ni au conseil municipal, ni en commission municipale qui traite des questions de sécurité.

Nous considérons qu'avant de lancer une telle opération qui touche de près les habitants de Mirande, l'ensemble des composantes du Conseil Municipal dont les membres de l'opposition aurait dû être avisé par M le Maire. Ceci même si M le Maire est chargé sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département de l'exercice des pouvoirs de police de la commune (art L 2122-24 du code général des collectivités territoriales) ! M le Maire a pris la décision seul puisque le débat qu'il a proposé aux Mirandais s'est terminé par la possibilité pour la population de remplir des formulaires de participation « VOISINS VIGILANTS ».

2 / des divergences profondes sur le fond !

Si chacun aspire à la tranquillité et à la sécurité, nous relevons cependant certaines dérives possibles à ce dispositif : dérapage des voisins vigilants (délation, indicateurs, interventions inappropriées...), malaises de voisinage, mauvais climat et ambiance, amalgames et stigmatisation des diverses communautés... Tout l'inverse d'une démocratie apaisée et d'une cité paisible et conviviale que chacun appelle de ses vœux (toutes tendances confondues).

Nous rappelons qu'à Mirande l'entraide, le regard bienveillant, se pratiquent déjà. Le bon sens des Mirandais fait que déjà il y a des regards attentifs aux voisins (particulièrement aux plus âgés). Certes, cela nous nous devons chacun de l'entretenir et de le développer. Mais nous pensons qu'il y a d'autres moyens (voir propositions) pour cela que des « VOISINS VIGILANTS » en liaison directe avec la gendarmerie et la police. **Cela d'autant que la loi (code pénal) précise déjà le devoir d'alerte des citoyens quand ils sont témoins d'un crime ou délit.** Ce même code pénal punit la non assistance à personne en danger.

La sécurité et le maintien de l'ordre doivent rester des missions régaliennes (service public d'état) et nécessitent des moyens. Tout l'inverse de ce que fait actuellement notre gouvernement puisque des services dispensés par les brigades de gendarmerie, des hôpitaux, des écoles, des postes... ferment dans notre pays et dans le Gers. Démantèlement progressif organisé par le gouvernement que soutient M le Maire de Mirande. Tandis qu'on parle de sécurité, l'insécurité sociale augmente (+23,7 % de chômeurs dans le Gers sur un an !)

Certes dans les villes où VOISINS VIGILANTS a été mis en place il y a une diminution de la délinquance. Mais cela se fait parfois au détriment des bonnes relations de voisinage.

Dans le Gers et à Mirande, les faits de délinquance ne sont pas en progression, ils sont en diminution. M le Préfet a d'ailleurs dernièrement été félicité par le M le Ministre de l'intérieur pour ces bons résultats.

Alors non, n'intégrons pas les VOISINS VIGILANTS au travail difficile qu'effectuent la police, la police municipale et la gendarmerie. Ils sont formés pour chaque jour veiller et intervenir dans leurs délicates missions.

Des questions restent à ce jour sans réponses précises. Quelle convention sera passée entre les voisins vigilants et la gendarmerie, quelle formation leur sera dispensé, quelle limites et cadres d'intervention auront t'ils ?

3/ des propositions pour développer le bien vivre ensemble.

Pour bien vivre ensemble, il nous faut entretenir, recréer, faciliter, développer et encourager le lien social et la convivialité. Si nous partageons avec M le Maire et sa majorité ce souci constant, nous ne partageons pas son désir de l'entretenir à travers la mise place des voisins vigilants. Nous pensons que cela pourrait créer une ambiance délétère dans notre ville où il fait bon vivre actuellement.

Nous proposons pour tisser de manière durable le lien social, **de faciliter et de développer** : l'accueil des nouveaux arrivants, les repas de quartiers, les débats et réunions large et par quartier, le travail du comité des fêtes, les actions du CCAS, le travail du comité local de surveillance et de prévention de la délinquance, la vie associative, la création d'une maison des jeunes, les actions de prévention et toutes les actions qui rassemblent la population.

Lors du prochain Conseil Municipal du 21 décembre, les élus de l'opposition rappelleront ces propositions et leur opposition à ce projet (à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal : informations des conditions de mise en place de l'opération « VOISIN VIGILANT » à compter du 1^{er} janvier 2010) et nous demanderons un vote. En tout état de cause, nous solliciterons un bilan à 3 mois à 6 mois et annuel de cette opération. Nous demandons aux citoyens de refuser de s'associer à cette dérive sécuritaire, antidémocratique et antirépublicaine.